

# Autopartage : votre voiture à la carte

Il existe depuis peu un nouveau service de location de voitures à Grenoble : l'autopartage ou le « car-sharing » permet de louer des voitures pour de très courtes durées et de ne payer que son utilisation. Explications.

« L'autopartage est un service différent de la location de voiture classique : vous pouvez louer une voiture pour une heure minimum ou le temps que vous voulez. La tarification est à l'heure et au kilomètre », explique Daniel Faudry, directeur de l'association Alpes Autopartage basée à Grenoble.

Depuis mai 2005, la jeune structure met ainsi à la disposition des conducteurs une flotte de six véhicules – des Peugeot 206 et des Opel Agila – disponibles 24 heures sur 24 sur réservation.

Conçu pour les zones de trafic dense, ce service répond à une demande des Isérois qui se déplacent la plupart du temps en transport en commun, à pied ou à vélo, et qui ont besoin ponctuellement d'une voiture pour de petits trajets. Tout comme Vincent Migeotte, jeune cadre de STMicroelectronics. « J'ai vendu ma voiture il y a deux ans et me déplace depuis



>> Adeptes du vélo, Claire utilise l'autopartage pour partir randonner en montagne.

beaucoup en bus. J'ai utilisé une voiture d'autopartage une fois pour emmener mon épouse à un entretien

d'embauche et une autre fois pour une balade en montagne. » Une zone mal desservie par les trans-

## >> Repères

### A quel prix ?

■ Le coût d'utilisation de la voiture revient à 1,70 euro l'heure et 0,30 euro le km. Au préalable, vous devrez vous acquitter des frais d'inscription de 50 euros et d'un abonnement mensuel de 15 euros (trois mois ou un an). Vous pouvez réserver par téléphone ou Internet et récupérer votre auto disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans quatre lieux différents de Grenoble (parkings Chavant, Hoche, Musée de Grenoble, et place Bir Hakeim devant la Maison de la nature et de l'environnement).

>> Contacts : 04 76 24 57 25 ou [www.alpes-autopartage.fr](http://www.alpes-autopartage.fr)

Photo : © F. Patrou

ports en commun, le refus d'acheter une voiture pour un usage limité... Les raisons d'adhérer à l'association sont nombreuses. Certains usagers évoquent aussi le respect de l'environnement. « Partager son auto, c'est baisser le trafic et réduire la pollution au final », assure Daniel Faudry. En effet, une voiture d'autopartage permet de remplacer cinq voitures privées. C'est pourquoi l'association a bénéficié d'une aide du Conseil général de l'Isère.

Ce concept, lancé en France en 1996, connaît un succès dans plusieurs villes : Paris, Lyon, Marseille... A Strasbourg, une ville de 273 000 habitants, soit presque deux fois la taille de Grenoble, on recense 650 adhérents. En Isère pourtant, la voiture partagée connaît un démarrage lent. Une cinquantaine de conducteurs seulement se sont laissé séduire. Parmi les adhérents, trois-quarts sont sans véhicule. Les autres s'abonnent pour éviter l'achat d'une seconde voiture. « Pour ceux qui roulent moins de 10 000 km par an, ce service est avantageux financièrement s'ils l'utilisent régulièrement. Nos adhérents se servent des voitures comme si c'était la leur sans les tracas liés à l'entretien, au parking et à la hausse du carburant », souligne le directeur d'Alpes Autopartage. Alors, une voiture pour tous et tous pour une ?

Lyna Gill-Prasavath

## >> Témoignages

### Paroles d'utilisateurs



**Claire Simon**  
« Mon ami et moi avons une voiture pour deux. Il habite à Marseille et l'utilise. Je me déplace beau-

coup à vélo mais pour des randonnées en montagne, j'ai besoin d'une voiture. J'utilise l'autopartage car c'est pratique. On peut réserver jusqu'à une heure avant l'utilisation. C'est aussi une façon de faire un geste pour notre environnement. Tant que j'habiterai dans une ville

où ce service existe, je n'achèterai pas de voiture. »

**François Aubert**



« J'ai choisi l'autopartage car ma voiture est morte et je ne peux pas m'en passer. J'aime les balades en montagne, ma famille aussi. Je trouve ce service très bien car il permet de diminuer le trafic. Sinon, je prends le vélo le plus souvent possible. »



**Fabienne Bihan-Marthez**

« Je me suis abonnée pour deux raisons. Tout d'abord, je ne voulais pas acheter une seconde voiture. Mon mari utilise la voiture tous les jours pour se rendre au bureau. Ne travaillant pas le mercredi, j'emmène mes enfants voir des spectacles ou faire des balades en montagne deux fois par mois... Une voiture partagée me revient à 600 euros environ par an alors qu'un second véhicule me coûterait plus cher. »